



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

légionellose

Question écrite n° 24813

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le sous-diagnostic de la légionellose. Cette pathologie a fait plusieurs victimes lors de l'été 2003. C'est pourtant une maladie facile à traiter à condition d'être diagnostiquée de façon précoce. Or, la maladie est toujours sous-diagnostiquée, ses normes de dépistage sont dépassées, ses sources de contamination mal identifiées et elle ne fait pas l'objet d'assez de recherche. Aussi, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin que la légionellose puisse être diagnostiquée dans un délai qui permette aux médecins de sauver leurs patients.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24813

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7078